

N° de téléphone: +4122 791 5539

Référence: PER/BUR/0039

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) présente ses compliments aux missions permanentes des Etats Membres à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine du VIH/sida et ne sont pas représentées au sein du Conseil de Coordination du Programme (CCP).

L'ONUSIDA a l'honneur d'informer les missions et organisations précitées que la vingt-quatrième réunion du Conseil se tiendra du 22 au 24 juin 2009 au Centre international de Conférences, 17 rue de Varembe, Genève. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de la réunion. La réunion comprendra un volet thématique qui portera principalement sur " Les populations en mouvement – déplacements sous la contrainte et populations migrantes ". La session d'ouverture débutera le 22 juin 2009 à 9 heures et les inscriptions commenceront à 8h15 le même jour. Il est prévu que la réunion se termine le 24 juin 2009 à 18 heures.

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe pour les sessions régulières, et en anglais et français pour les sessions du segment thématique.

L'ONUSIDA souhaite attirer l'attention des missions et des organisations sur le Modus Operandi du CCP qui contient une disposition autorisant le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, après consultation avec le Président du CCP et sur demande écrite exprimant un intérêt manifeste, à accorder le statut d'observateur aux réunions du CCP à tout Etat Membre d'un des organismes coparrainants et à toute organisation intergouvernementale ou non gouvernementale. Les dépenses liées à la participation aux réunions du CCP seront à la charge de ces observateurs qui devront prendre eux-mêmes toutes les dispositions nécessaires pour les couvrir. Vous voudrez bien noter que les formalités pour les visas incombent au voyageur et nous vous recommandons de vérifier le plus tôt possible les conditions de leur obtention. Pour des raisons logistiques, il est impératif que les demandes pour bénéficier du statut d'observateur, accompagnées du formulaire d'enregistrement ci-joint dûment rempli, parviennent à l'ONUSIDA le 22 mai 2009 au plus tard.

L'ONUSIDA saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des Etats Membres à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales les assurances de sa haute considération.

P.J. (1)

Genève, le 30 mars 2009

20 AVENUE APPIA  
1211 GENEVA 27  
SWITZERLAND

Tél +41 22 791 3666  
Fax +41 22 791 4187  
[www.unaids.org](http://www.unaids.org)